

Analyse énonciative du discours de presse ; « de la subjectivité dans le discours journalistique occidental »

Abdenour BRAHAM

Doctorant, Université Oran 2

braham_adams@hotmail.fr

Tél : 0551539115

Résumé :

Dans le présent article, nous nous intéressons à la notion de subjectivité dans le discours journalistique occidental. Cette notion est surtout perceptible sur le plan linguistique. À travers le texte nous essayons de relever les unités appelées « subjectivèmes » dans une approche énonciative inspirée des travaux de Dominique Maingueneau et de Catherine KERBRAT-ORECCHIONI. Nous voulons démontrer à travers cette étude l'existence de marques du locuteur dans un discours « foncièrement » objectif qu'est le journalistique.

Mots clés : analyse du discours, subjectivité, énonciation, discours journalistique.

الملخص :

نُتَم في هذا المقال العلمي بمفهوم الذاتية في الخطاب الصحفي الغربي. يظهر هذا المفهوم بشكل جلي في مجال اللسانيات. سنحاول من خلال النص انتقاء وحدات تسمى ذواتم وذلك ضمن مقارنة لفضية مستوحاة من أعمال دومينيك موتقينو (Dominique Maingueneau) وكاترين كاربرات أوريكينون (Catherine KERBRAT-ORECCHIONI). نهدف من خلال هذا النص إثبات وجود سمات للمتكلم في خطاب صحفي تفترض فيه الموضوعية. الكلمات المفتاحية: تحليل الخطاب، ذاتية، تلفظ، خطاب صحفي.

Introduction :

Le discours médiatique aspire souvent à une objectivité afin de justifier la crédibilité de l'information qu'il véhicule. Mais l'intention ne suffit pas car ce discours - notamment celui de la presse écrite - contient souvent beaucoup de marqueurs discursifs qui trahissent son manque d'objectivité.

Dès le 11 septembre 2001, la presse occidentale s'est intéressée au cas d'Oussama Ben Laden, celui-ci revendiquant des attaques terroristes sous l'emblème de l'Islam. Le traitement de chaque information le touchant engendre automatiquement un discours religieux à propos de l'Islam, au point où la dichotomie (Islam/terrorisme) s'est imposée à travers la décennie (2001-2011), jonction qui a trouvé un écho chez le récepteur occidental.

Dans cet article, nous nous livrerons à une étude visant à rechercher toute trace de subjectivité permettant de « démasquer » le locuteur-scripteur afin de répondre au questionnement suivant :

Dans une perspective purement informative, quelles sont les stratégies discursives adoptées par le locuteur-scripteur à même de donner à son discours une dimension informative dénuée de vision personnelle ? Est-il complètement impartial et surtout objectif vis-à-vis du sujet traité ?

Notre étude se focalisera essentiellement sur les articles parus le 3 mai 2011 annonçant la mort de Ben Laden la nuit du 1 au 2 mai 2011. Nous travaillerons sur plusieurs journaux, notre choix s'est porté sur les quotidiens Le Monde, Libération et Le Parisien. Compte tenu de la quantité importante des articles étudiés [Le Monde (8), Le Parisien (7), Libération (9)] un système de référencement est mis en place sous la forme suivante : (Mon 001 – Mon 008) (Par 001 – Par 007) (Libé 001 – Libé 009)

1. La modalisation

1.1. Modalités d'énonciation

Les modalités d'énonciation définissent le type de relation qu'entretiennent les protagonistes d'une situation énonciative, se référant à des facteurs sociaux, cette relation est définie d'après le type des phrases, ainsi que les figures utilisées dans le discours.

Dans le discours journalistique, la communication est à sens unique, ainsi la question de la hiérarchie est de suite résolue, en d'autres termes, de par son statut d'informateur, le locuteur-scripteur est en hiérarchie supérieure face à son interlocuteur de par son statut. Cependant, lorsqu'il s'agit d'articles électroniques qui suscitent débat ou tchat, le locuteur-scripteur entre en interaction avec ses allocutaires à l'image de l'article du monde (Mon 008), les récepteurs ne sont plus dans la passivité de la réception mais deviennent à leur tour rédacteurs et animateurs. Dans ce cas là, les fonctions du locuteur-scripteur sont : lancer le débat et l'organiser en même temps, d'où le qualificatif « *modéré* » dans l'article en question ; l'article (Mon 008) Emmanuelle Chevallereau lance le débat avec ses internautes sur la question de la mort de Ben Laden et son impact direct sur l'insurrection afghane, face à elle on trouve : Charlotte, Jacques Follorou, PhilThib, Luba, Hélène, XYZ et Marko. Ces différents allocutaires prennent la même position que le déclencheur du débat. Dans ce cas, nous pouvons dire que les protagonistes de cet échange sont sur le même pied d'égalité, avec quelques avantages de part et d'autre ; ainsi l'avantage du locuteur scripteur représenté dans cet article par Emmanuelle Chevallereau, est celui d'organiser et de s'assurer de la modération de l'échange (tchat), alors que l'avantage des différents intervenants est celui de s'exprimer librement, c'est-à-dire en étant libre de donner son point de vue d'une manière ou d'une autre, implicite ou explicite, ce qui ne correspond pas aux critères du discours journalistique, mais de celui du débat d'idées.

Le débat lancé dans cet article prend une dimension argumentative plutôt qu'informative. Nous remarquons cela dans l'utilisation de certains articulateurs chronologiques : « Tout d'abord, l'arrestation du mollah Baradar... », « Puis le rapprochement du président... », Mais aussi des marques de l'opposition, signe du passage de la thèse à l'antithèse : « Néanmoins, il est aussi avéré qu'au sein des services pakistanais... », « Mais aujourd'hui, pour des raisons de politique intérieure... ». Sans oublier l'utilisation des modalités de certitude : « la résolution du conflit afghan a sans doute fait bouger un certain nombre de lignes diplomatique »

1.2. Modalités d'énoncé

Il s'agit de marqueurs discrets, qui ne se manifestent pas à la première lecture (ou écoute) du discours. Contrairement aux premières modalités, celles-ci ne concernent pas les relations qu'entretient le locuteur avec ses interlocuteurs, mais elles relient le locuteur à son énoncé, à travers les représentations, et les jugements qu'il émet dans son énoncé à propos d'une situation quelconque (appréciatives, dépréciatives).

Ces modalisations revêtent une valeur informative sur une réalité donnée, en ayant recours à la logique (vérité, fausseté, certitude, probabilité etc.), ou bien à l'état que lui procure cette situation d'énonciation (joie, tristesse, confusion etc.), nous pouvons déceler ces modalités d'énoncé dans les changements produits sur ce qu'appelle Maingueneau (p112.1979) la proposition de base. Ces changements sont d'ordre syntaxique, se résumant dans l'accessoirement de la proposition de base avec des unités susceptibles de fournir une information supplémentaire par rapport à l'action constituée par cette proposition.

Ainsi nous classons les différents exemples selon leur appartenance à la logique ou à l'état qui désigne une situation.

1.2.1. La logique :

a. La vérité :

Il s'agit essentiellement de phrases déclaratives et affirmant le vraisemblable d'une situation. Elles sont égales à la proposition de base, et fournit une vérité que nous pouvons classer dans l'ordre du général en vue de la situation étudiée, mais il se peut aussi que cette proposition de base soit enrichit par une expression qui s'approche de celle de la certitude « il est certain que... » Qui exprime autant la certitude que la vérité, sans oublier les réponses qui suivent les questions rhétoriques ;

(Libé 001) : « Des milliers de New Yorkais se sont également rassemblés sur le site de Ground Zero et à Times Square. »

(Mon 008) : « il apparaît vraisemblable qu'Oussama Ben Laden a bénéficié d'une protection »

(Par 006) : «...de rester là pendant longtemps, vraisemblablement depuis 2005 »

b. La fausseté :

Dans sa structure syntaxique, elle est proche, voire identique aux phrase exprimant la vérité, seul le plan sémantique tranche entre les deux, signalons aussi que comme pour la vérité, les phrases exprimant l'incertitude peuvent être attribuées à la fausseté :

(Mon 003) : «...il est impossible d'émettre une parole politique à l'intérieur des pays arabes. »

(Par 003) : « Impossible de savoir s'il est mort ou pas, si c'était un sosie... »

c. La certitude :

Il s'agit de confirmer un fait, appuyer une affirmation et inscrire une situation dans le cadre de l'officiel ; en d'autres termes « clamer » la crédibilité ;

(Libé 008) « C'est sûr et certain, il y en aura toujours de la part de groupes se réclamant d'Al-Qaeda »

(Mon 001) «...il ne fait aucun doute que la mort d'Oussama Ben Laden est une bonne nouvelle pour l'Amérique et pour Barack Obama »

1.2.2. L'état :

Dans ce cas de figure, nous faisons appel aux modalités appréciatives et aux modalités dépréciatives ; notons qu'il est parfois difficile voire impossible de repérer cet état-là sur le plan des équivalences sémantique. Il ya aussi la difficulté qui réside chez l'énonciateur, car dans tout discours informel, l'expression de la joie ou de la tristesse est d'une fréquence plutôt variable (le plus souvent élevée), mais dans le discours journalistique, l'énonciateur s'implique dans l'état ressentie par une tierce personne, ce qui rend son énoncé encore plus subjectif ; il juge une situation au lieu de la révéler et de l'informer au grand public.

a. La joie :

(Libé 001) « L'atmosphère est devenue hystérique quand un grand camion de pompiers est arrivé sur la place. »

(Libé 001) «...quelle joie pour les familles qui ont perdu leurs proches lors du 11-Septembre»

b. La tristesse :

(Par 007) : « Je n'ai pas sauté de joie. »

1.3. Modalités du message

Il s'agit d'une prise en considération de la construction du discours, sans tenir compte des protagonistes. Ces modalités représentent les valeurs des changements syntaxiques au niveau phrastique.

Selon Dominique Maingueneau, il ne faut pas dire que tout changement syntaxique peut provoquer un changement au niveau sémantique, en effet on peut envisager deux possibilités :

- La possibilité que les changements syntaxiques ne provoquent pas une incidence sémantique (p113, 1979), est caractérisée par des transformations phrastiques obéissant à des facteurs de style, ainsi des procédés tels que la passivation ou la nominalisation passent inaperçu dans le discours.

La passivation :

(Libé 007) : « Le régime yéménite, menacé par Al-Qaeda mais aussi par un soulèvement démocratique »

(Mon 002) « Oussama Ben Laden, tué dimanche au Pakistan par les services spéciaux américains.»

(Par 002) «...après ce premier tuyau obtenu par les services de renseignement en 2007...»

La nominalisation :

(Mon 001) La mort de Ben Laden, un succès personnel pour Barack Obama

(Par 004) La crainte des représailles

(Libé 001) Explosions de joie aux Etats-Unis

Mais aussi dans des passages comme dans ;

(Mon 002) « La satisfaction et les scènes de liesse qui ont suivi l'annonce de la mort du chef d'Al-Qaïda »

(Par 003) « Les réactions sont rares et souvent anonymes »

- La prédisposition de certaines figures dans le discours à une incidence sémantique calculée, ceux-là peuvent donner à un terme une importance qu'il n'a pas d'ordinaire à l'image de l'emphase, qui consiste en l'usage hyperbolique d'un thème, qui pourrait éventuellement changer le sens de l'énoncé, comme une manière de dire que la notion répétée est vigoureusement considérée ;

(Libé 001) : «...un grand camion de pompiers est arrivé sur la place. Des pompiers, considérés comme des héros dans cette ville...»

(Libé 003) : «...Oussama Ben Laden, le chef d'Al-Qaïda, a été tué dimanche...»

Dans ces exemples, l'emphase est accentuée par un signe typographique (la virgule).

Ou encore, des figures d'expression, appelées aussi tropes, dont nous citerons en exemple l'ironie et le sarcasme, comme étant des figures fréquemment utilisées dans le discours journalistique satirique; ces deux dernières figures fonctionnent par le changement de sens affectant les mots, les expressions et les phrases en leur attribuant une accentuation d'opposition (bien que cette notion ne soit prédestinée à l'oral ; elle reste percevable à l'écrit aussi). Mais les discours étudiés ne sont en aucun cas satiriques, les tropes que nous pouvons trouver sont plutôt de l'ordre de la métaphore ou de la litote ainsi que d'autres figures de rhétorique :

La métaphore dans (Libé 001) : «... au milieu d'une nuée de drapeaux américains...»

(Libé 001) : «... ils ont payé un lourd tribut lors du 11-Septembre... »

L'oxymore dans (Libé 001) : « pour fêter la mort du chef d'Al-Qaeda»

L'allégorie dans (Mon 001) : « Saluer un moment d'unité nationale»

(Mon 001) : «...il revendique clairement, dans son allocution télévisée, la paternité de la traque et de l'opération commando...»

2. Les moyens linguistiques exprimant la subjectivité :

Afin de déterminer les moyens linguistiques qui expriment la subjectivité qu'on recherche à travers notre corpus de presse, nous nous sommes appuyés sur la grille proposée par Catherine Kerbrat-Orecchioni. Dans cette grille elle fait l'inventaire de trois catégories d'unités lexicales, qui peuvent être subjectives :

2.1. Les adjectifs subjectifs:

Catherine Kerbrat-Orecchioni (p70, 1997) classe les unités lexicales subjectives appelées «subjectivèmes» à partir du trait affectif, axiologique et modalisateur. Elle oppose de prime abord le discours objectif au discours subjectif par l'opposition /présence/ vs /absence/ de l'énonciateur.

Dans le discours subjectif marqué par la présence explicite ou implicite de l'énonciateur, Kerbrat-Orecchioni distingue deux catégories de subjectivité, à savoir : les « affectifs » et les « évaluatifs ». La catégorie des évaluatifs se divise également en deux sous-catégories : les évaluatifs axiologiques et les évaluatifs non axiologiques. Les sentiments éprouvés par l'énonciateur relèvent de la catégorie « affectif » ; la valorisation ou la dévalorisation de l'objet dépend de la catégorie « évaluatif axiologique » ; l'évaluation quantitative et qualificative dénote la catégorie « évaluatif non-axiologique » ; et les modalisateurs reflètent le jugement porté par l'énonciateur.

Les adjectifs affectifs (ex : une scène effrayante, une nouvelle choquante, une situation agaçante) mettent au jour « la réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet ». Les adjectifs évaluatifs axiologiques (ex : un beau paysage, un bon fromage, un travail bien) concernant les termes péjoratifs et mélioratifs donnent « un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation ». Et les adjectifs évaluatifs non axiologiques (ex : une grande maison, un pays chaud) ne comportent qu'une « évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent » sans jugement de valeur.

« Tout est relatif » dans l'usage des adjectifs (p 83, 1997), c'est ainsi que Catherine Kerbrat-Orecchioni évoque l'utilisation des adjectifs sur le plan sémantique qui diffère d'un sujet à un autre selon ce qu'il veut exprimer ou ce qu'il veut faire comprendre à son interlocuteur.

2.1.1. Les adjectifs affectifs :

Est affectif tout langage qui traduit l'intérêt personnel que nous prenons à nos paroles par une manifestation naturelle et spontanée des formes subjectives de la pensée.

Outre sa qualité d'exprimer la propriété de l'objet désigné, l'adjectif affectif nous dicte une réaction émotionnelle du sujet parlant face à l'objet, ou dans notre cas face à une situation donnée. Dans ce cas-là, l'énonciateur est forcé d'apparaître au sein de son énoncé afin d'exprimer au mieux les émotions qui émanent d'un jugement d'une situation énonciative, comme celle de la joie exprimée dans les rues de Washington et de New York suite à la mort de Ben Laden.

Dans le discours journalistique, qui aspire à une certaine éthique professionnelle, l'emploi de certains adjectifs serait non pas proscrit mais mal vu, dans la mesure où l'implication du journaliste lui fait dépasser le stade de la transmission de l'information (ou faire un constat) vers un jugement de la situation qui fait l'objet de son discours. Et à cet effet, Catherine Kerbrat-Orecchioni propose un style qui serait l'opposé de l'affectif, qui est le style impassible ou intellectuel.

Les exigences du discours objectif échappent à certaines caractéristiques des adjectifs, comme certains adjectifs sont dotés d'une charge sémantique qui les subjectivise, leur simple utilisation voudrait dire que le discours est subjectif, nous n'aurons pas besoin d'interpréter davantage le discours étudié.

En parlant des discours étudiés, rares sont les exemples d'adjectifs affectifs employés, à cet effet, nous signalons que les auteurs des différents articles ont soigné le choix des entrées lexicales, ce qui nous a compliqué la recherche, toutefois, nous avons quand même réussi à repérer quelques uns.

Dans certains exemples, l'unité lexicale représentée par l'adjectif possède cette caractéristique de subjectivité, ou comme le mentionne Catherine Kerbrat-Orecchioni ; la valeur affective peut être inhérente à l'adjectif (p85, 1997). (Par 001) « L'annonce par le président (Barack) Obama de la mort d'Oussama Ben Laden à la suite d'une remarquable opération de commando américaine au Pakistan » ; (Mon 002) « quelques centaines de manifestants hostiles aux Etats-Unis se sont rassemblés au Pakistan » (Mon 003) « Son discours est à la fois un discours moralisateur et un discours extrêmement violent » dans cet exemple, l'adjectif souligné est chargé sémantiquement d'un jugement de valeur affectif. (Par 002) « ...s'est achevée une incroyable traque. » alors que

dans cet exemple se soumet au contexte, or, qualifier cette opération d'incroyable revient à juger une situation.

D'un autre côté, il existe une autre forme d'adjectif chargé affectivement ; celle qui est dotée d'un signifiant syntaxique particulier, à l'image de l'antéposition dans l'exemple suivant (Par 006) « l'identification finale et la localisation du fameux messenger. », ou encore (Mon 003) « Les médias privilégient le sensationnel, la violence, les catastrophes » les adjectifs précédés par l'article le, (vu que ; du = de + le) connote l'importance du messenger dans cette situation énonciative, ou encore dans le second passage l'importance de toute situation qualifiée de sensationnelle. Signalons quand même que certains adjectifs sont de nature affective (positivement ou péjorativement), il peut s'agir d'un constat où le facteur affectif est neutralisé à l'image du corpus précédemment cité « ... et un discours extrêmement violent » en effet, qualifier le discours de Ben Laden de violent est devenu un constat et non un jugement, comme en témoignent les attentats qui suivent généralement ses discours, ce qui pousse la presse à assimiler la violence verbale à la violence physique.

Les adjectifs évaluatifs non axiologiques :

Pour bien illustrer cette catégorie d'adjectifs, nous nous intéresserons à leur usage ; « tout est relatif dans l'usage des adjectifs », le principe de la relativité revêt une importance majeure pour les adjectifs évaluatifs non axiologique. En effet, chaque membre de la communauté linguistique possède, ce qu'on appelle un prototype considéré comme étant un modèle de catégorisation graduelle, et de représentation des objets, à la fois quantitative et qualitative dans lequel certains membres de la catégorie sont considérés comme plus représentatifs que d'autres ; par exemple : la notion de la grandeur (taille) d'un homme varie d'une personne à une autre selon ce que chacun a vu comme êtres humains de grande taille. C'est-à-dire que l'adjectif évaluatif non axiologique est utilisé selon l'objet en question mais aussi -et surtout- l'expérience humaine, ce qui lui donne sa nature subjective. Cependant, l'utilisation de ces adjectifs se fonde essentiellement sur deux normes :

- Interne à l'objet support de la qualité.
- Spécifique du locuteur.

Observons les passages suivants :

(Par 005) « Il a laissé derrière lui de nombreux disciples »

(Libé 005) « Avec King, de nombreux élus républicains avaient pointé «le grave danger des musulmans qui vivent sur notre sol »»

(Mon 008) «...le curseur diplomatique s'est déplacé, avec une plus grande prise en compte des intérêts pakistanais dans la résolution du conflit afghan. »

(Libé 001) « L'atmosphère est devenue hystérique quand un grand camion de pompiers est arrivé sur la place. »

(Mon 006) « Une petite équipe d'Américains l'a menée avec un courage et une habileté extraordinaires. »

(Libé 008) « C'est ainsi que Ben Laden a rassemblé toutes ces petites unités autonomes de par le monde dans une nébuleuse. »

Dans les passages susmentionnés, les adjectifs : nombreux, grand et petit, étant soumis à une norme, une référence que le sujet d'énonciation se fixe afin de qualifier une équipe de petite (non pas de taille mais de nombre), on se posera la question sur ce qu'est une grande équipe ou une équipe « normale » pour le locuteur en question. L'usage de l'adjectif « grande » dans le passage du (Mon 008) qualifie une notion métaphysique, (dans ce cas là aussi, grande ne concerne pas la taille mais l'importance) complètement contextualisée.

2.2. Les verbes subjectifs :

L'emploi de toute unité lexicale peut en un sens être considérée comme subjectif et les verbes suivent évidemment cette règle, ainsi même une assertion telle que « Pierre court » peut prêter à contestation « mais non, il marche ». Cela étant admis, certains verbes comme « aimer » sont plus que d'autres « cueillir » marqués subjectivement (le caractère évaluatif du premier apparaissant ainsi dans le fait que « j'aime les jasmins » n'implique nullement que « j'aime les fleurs », alors que si « je cueille des jasmins » cela vaut de même pour son hyperonyme).

La valeur évaluative de certains verbes est souvent prise en charge par le sujet parlant, ce qui rend leur analyse dépendante de la paire (contexte/cotexte), ainsi on revient au caractère immanent de la langue, or le fait qu'un verbe ne soit pas intrinsèquement subjectif ; à l'image de (aimer, haïr, croire, estimer...), il serait généralement sujet à une co/contextualisation qui le subjectivise.

De cette réflexion se dégagent trois axes qui nous permettront, dans une perspective énonciative, de réaliser un classement des verbes subjectifs. Il est donc question de deux types :

2.2.1. Les verbes occasionnellement subjectifs :

Cette catégorie de verbes consiste en l'évaluation de l'objet du procès ainsi que son agent, qui cela dit en passant pourrait coïncider avec LO(agent du procès = Locuteur 0). Et c'est dans cette dernière situation d'énonciation que les verbes de cette catégorie se trouvent subjectifs.

La classification de ces verbes fait appel à deux axes :

a. L'évaluation de type bon/mauvais :

Les verbes de sentiment : ce sont des unités dotées de charge affective et exprimant une attitude positive ou négative du sujet énonciateur vis-à-vis son objet d'énonciation, ils impliquent donc une assertion favorable ou défavorable à l'encontre d'un objet.

Ex : favorables (aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir...)

(Libé 001) : « J'espère que cela va nous permettre de mettre un point final à cette histoire »

Défavorables (détester, déprécier, craindre, redouter, appréhender...) exploite davantage.

(Par 004) : « la mort d'Oussama ben Laden fait aussi craindre un risque de représailles. »

Les verbes locutoires : qualifiés aussi de « déclaratifs », ils incluent les verbes introducteurs dont l'archilèxe est « dire », et de ce fait ils dénotent un comportement de parole. Ces verbes se distinguent de ceux de sentiment par le fait qu'ils traduisent le comportement verbal comme état affectif du sujet énonciateur. Nous pouvons citer en exemple (dire, demander, parler, critiquer, rétorquer, ajouter, poursuivre, ressasser, offrir...) dans le cas de certains verbes de la liste (offrir, ajouter...), nous ferons appel à la sémantique pour déterminer le contexte adéquat de ce comportement verbal faute de polysémie.

Dans le corpus que nous étudions, les réactions verbales font suite à un événement historique, ce qui fait que certains verbes, bien qu'ils ne fassent pas partie de la liste proposée, indiquent de façon assertive un comportement verbal. (Libé 007) : « Seuls quelques groupuscules armés ou extrémistes regrettent ouvertement la disparition de Ben Laden. » ; dans cette phrase, le fait que les extrémistes regrettent la disparition de Ben Laden, insinue que dans une disposition intérieure, les extrémistes ont dit qu'ils regrettaient la disparition de ben Laden. Mais si nous observons le passage du (Mon 001) : « "Nous tuons Ben Laden" -, mais il revendique clairement, dans son allocution télévisée, la paternité de la traque et de l'opération commando, répondant ainsi aux nombreuses critiques sur sa politique étrangère », le locuteur utilise deux verbes, le premier « de demande », qui implicitement juge la situation comme étant bonne et légitime, alors que pour le second verbe, il s'agit d'une réaction qui rétablit la place du sujet énonciateur en l'occurrence le président des Etats Unis d'Amérique par rapport à une situation d'énonciation antérieure comprise dans une assertion portée par le nom « critiques », ce qui s'explique avec la même analyse de (Libé

007), et dans ce cas, la situation antérieure serait (on a critiqué le président des Etats Unis sur sa politique étrangère).

b. L'évaluation de type vrai/faux/incertain :

Dans cet axe d'évaluation, on s'intéressera aux appréhensions de la réalité par l'agent du procès, ce dernier pourrait appréhender la réalité de façon perceptive ou intellectuelle ; dans les deux cas on relate son expérience.

Appréhension perceptive : les verbes qui font partie de cette catégorie jouent le rôle d'index à la subjectivité qui s'explique par l'impression de perception qui est spécifique au sujet énonciateur vis-à-vis de la situation d'énonciation. A cet effet, l'agent peut sembler distant afin d'installer un air d'incertitude ou d'in vraisemblable pour ne pas assumer le jugement d'une situation qu'il n'a pas réalisée, comme pour l'exemple suivant : (Mon 002) : « Mais Washington semble avoir fait cavalier seul lors de cette opération. », l'utilisation du verbe d'état « sembler » laisse entendre que Washington a fait cavalier seul, or dans le contexte des événements, Washington devait réaliser l'opération avec l'aide du Pakistan vu qu'elle s'est déroulée dans ce dernier, et le fait que les Etats Unis eut fait cavalier seul aurait déclencher un incident diplomatique, ce qui explique l'utilisation du verbe « sembler » afin que le locuteur-scripteur, en l'occurrence le journaliste prenne une distance par rapport à la situation d'énonciation.

Appréhension intellectuelle : les verbes d'opinion.

Cette appréhension sert au locuteur-scripteur à informer le destinataire des croyances d'une tierce personne impliquée dans la situation d'énonciation. Les verbes d'opinion indiquent le degré avec lequel cette tierce personne adhère à sa croyance.

Selon Ducrot, il existe cinq axes auxquels on fait appel afin de déterminer la valeur évaluative d'une situation d'énonciation en présence de l'ensemble lexical suivant : considérer, trouver, estimer, juger, avoir l'impression, être sûr, penser, croire.

Ces différents axes servent essentiellement à déterminer le degré d'implication du locuteur dans la situation d'énonciation, à juger par l'utilisation d'un morphème aux dépens d'un autre, allant de l'estimation au savoir ou du vague à la certitude afin d'exprimer le fondement d'une relation qu'entretient le sujet avec le contenu de sa propre pensée. Si nous prenons (Libé 002) : « ...la lutte antiterroriste qui rend le monde « plus sûr », ont estimé dans un communiqué les présidents de l'Union européenne » et (Mon 001) : « Obama sait que même la mort de Ben Laden ne lui assurera pas un second mandat », en étudiant les deux exemples, le premier met en relation la lutte antiterroriste avec un monde plus sûr (signalant aussi que plus sûr est mise entre guillemets), de cet affirmation nous pouvons détecter un manque de certitude et de logique, car implicitement les présidents de l'Union Européenne affirment que le terrorisme (islamiste) est le seul responsable de l'état de panique qui règne sur le monde, or il existe d'autres raisons que nous ne citerons pas car cela relève du domaine de la politique. Alors que dans le deuxième passage, l'affirmation selon laquelle Obama n'obtiendra pas de second mandat en éliminant Ben Laden est tout à fait logique, il en exprime la certitude dans la concession « même... ». La différence entre les deux passages réside dans l'emploi des verbes ; « estimer » étant promoteur d'une certaine généralité qui véhicule une sorte d'impression pour ne pas dire opinion, alors que « savoir » est signe d'un rapprochement entre l'opinion et la logique ou le fait réel.

2.2.2. Les verbes intrinsèquement subjectifs :

Cette catégorie de verbes englobe des unités qui portent en elle-même une évaluation qui a toujours pour source le sujet d'énonciation, ces verbes étant axiologiques ou modalisateurs :

a. L'évaluation de type bon/mauvais : les verbes intrinsèquement axiologiques.

Ce sont des unités verbales qui impliquent une évaluation portée par le locuteur à la fois sur l'objet de l'énonciation et sur son sujet. Son aspect axiologique se manifeste dans la gradation d'une évaluation, qu'elle soit :

- Péjorative ou dévalorisante comme perpétrer, commettre ou échouer ; (Par 004) « Les Américains ont perpétré un raid meurtrier sur la terre sacrée de l'Islam, cela peut leur coûter cher » ou encore (Libé 002) « L'opération (dans laquelle Ben Laden a été tué) montre que ceux qui commettent des actes terroristes contre des innocents » et (Mon 004) : « ...a réussi ce que les matamores de l'administration précédente ont échoué à faire... » ou
- Méliorative ou valorisante comme mériter, réussir et bénéficier ; (Mon 008) : « il apparaît vraisemblable qu'Oussama Ben Laden a bénéficié d'une protection » ; (Libé 002) : « le monde libre qui respire mieux après la punition méritée infligée avec retard à ben Laden » ; (Mon 003) : « Il avait réussi, en quelque sorte, à monopoliser l'imaginaire collectif. »

b. L'évaluation de type vrai/faux/incertain : les verbes intrinsèquement modalisateurs.

- Les verbes de jugement :

Ces verbes étant modalisateurs du point de vue de LO dans la mesure où la structure « x critique (loue) y d'avoir fait z » renvoie systématiquement à la forme « y est responsable de z selon x », ainsi dans le passage suivant (Mon 004) : « Ben Laden, beaucoup critiqué en public, de Casablanca à Djakarta, était loué en privé pour avoir infligé une humiliation à l'Amérique » nous pouvons dire que Ben Laden était critiqué par le public -musulman en l'occurrence- pour l'image qu'il donne à l'Islam (ceci étant glissé implicitement) alors qu'il était loué en privé (x) pour avoir humilié l'Amérique.

- Les verbes locutoires :

Cette catégorie de verbes se répartit en deux classes selon sur ce que le locuteur se prononce :

- Il peut se prononcer sur le vrai ou le faux d'une situation d'énonciation dans ses dires ; le cas des verbes dire, affirmer, déclarer, soutenir... dans ce cas là il n'est plus question de l'intensité énonciative prêtée au locuteur lors de son énoncé, et donc ces verbes ne portent pas une charge évaluative.
- Il peut se prononcer sur la situation d'énonciation en marquant implicitement son opinion, nous parlerons de verbes prétendre, reconnaître, avouer, admettre, prétexter, se contredire, se vanter. Nous nous intéresserons évidemment à ces verbes marqués subjectivement ; (Libé 008) : « Il a été reconnu sans conteste comme le chef spirituel ou le guide » ou encore (Mon 002) : « Des déclarations qui contredisent celles de hauts responsables américains qui affirmaient, à la mi-journée, que les militaires américains avaient ordre de le tuer. »

- Les verbes d'opinion :

Les verbes d'opinion sont intrinsèquement subjectif, nous ne prenons que « x s'imagine que Y » et « x pense que Y » et « x sait que Y » ces trois verbes émettant une attitude intellectuelle de x vis-à-vis de Y. dans ce cas de figure, les trois verbes confirment l'adhésion de x à son opinion en la tenant pour vraie. (Libé003) : « les Renseignements saoudiens sont convaincus que Ben Laden est mort d'une typhoïde contractée fin août au Pakistan. » Dans ce passage le verbe « être convaincu » que nous présentons comme équivalent de « savoir » confirme que les renseignements saoudiens adhèrent à l'idée que Ben Laden soit mort.

2.3. Les adverbes subjectifs :

De même que pour les verbes, certains adverbes sont porteurs de valeur modale exprimant la vérité, la fausseté ou l'incertitude à l'image des passages suivants :

(Par 006) : « ...de soutien dans le pays qui lui a permis de rester là pendant longtemps, vraisemblablement depuis 2005 »

(Mon 001) : « la mort de Ben Laden est certainement l'un des moments les plus significatifs et déterminants de la présidence de Barack Obama. »

(Libé 006) : « Au niveau officiel, c'est évidemment le soulagement qui prévaut »

D'autre part on trouve les adverbes intrinsèquement subjectifs à l'image de :

(Par 004) : « coup décisif car la personnalité de Ben Laden était extraordinairement symbolique »

(Libé 002) : « la mort de Ben Laden pouvait jouer positivement sur le sort des journalistes français »

Conclusion

Lors de cette étude, nous nous sommes rendu compte, qu'il est très difficile de ne pas marquer son discours, il en va de même pour le principe de l'énonciation. Chaque locuteur est confronté à ses traces, à son emprunte, d'où la confirmation de la théorie de Catherine Kerbrat-Orecchioni que nous avons prise dans ce travail comme paradigme scientifique.

L'approche énonciative nous a révélé que l'émetteur est hiérarchiquement et logiquement le premier responsable dans le choix discursif des moyens linguistiques pour s'exprimer subjectivement de manière explicite ou implicite, consciente ou inconsciente. Il en va de même pour la situation d'énonciation qui nous a permis de positionner le locuteur dans l'espace et le temps en nous permettant de bien cerner l'importance des éléments qui paraissent périphériques à l'acte énonciatif mais qui se révèle être tout aussi important à l'analyse.

De même nous avons pu explorer une autre dimension du schéma de communication de Catherine Kerbrat-Orecchioni ; en effet, en projetant la situation d'énonciation dans le schéma de communication, beaucoup de similitudes apparaissent, à l'image de l'appui du locuteur sur ses compétences culturelles et idéologiques dans la production de son énoncé, constituant ainsi la preuve tangible de son implication dans le discours qu'il produit.

Corpus

Le Parisien articles électroniques parus le 2 et le 3 mai 2011 sur le site www.leparisien.fr

Libération articles électroniques parus le 2 et le 3 mai 2011 sur le site www.liberation.fr

Le Monde articles électroniques parus le 2 et le 3 mai 2011 sur le site www.lemonde.fr

Bibliographie

BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale II*, édition Gallimard, 1974.

CHARAUDEAU, Patrick, *le discours d'information médiatique, construction du miroir social*, éditions NATHAN, 1997.

DUBOIS Jean et AL, *Grand Dictionnaire de Linguistique et sciences du langage*, éditions Larousse 2007.

KERBRAT-ORECCHONI Catherine, *La connotation*, Presses Universitaires de Lyon, 1977, 1983.

KERBRAT-ORECCHONI Catherine, *L'énonciation ; de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, 1980, 1997.

MAINGUENEAU Dominique, *Discours et analyse du discours*, Armand Colin, 2014.

MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, éditions Armand Colin, 2007, 2^e édition.

MAINGUENEAU Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, éditions Hachette, 1979.

SARFATI George Elia, *éléments d'analyse de discours*, éditions Armand Colin, 2005.